



**ECOLE** de  
**JOURNALISME** et de  
**COMMUNICATION**

GENÈVE | PARIS

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Tarifs des formations et règlement



[ejc-ge.ch](http://ejc-ge.ch)

EDUCASUISSE ASSOCIATION - CONSERVATOIRE DES ARTS, DES SCIENCES ET DES LETTRES

Photo

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(Cochez ce qui convient)

Département : JOURNALISME ET COMMUNICATION

Année académique 20..... - 20.....  Première inscription  Réinscription

## INTITULÉ DE LA/LES FORMATION(S) ENVISAGÉE(S) :

- TRONC COMMUN aux 3 formations (1er semestre)
- Journaliste, presse écrite (2ème, 3ème et 4ème semestre)
- Chargé(e) de communication (2ème semestre)
- Journaliste reporter d'images (2ème semestre)

## INFORMATIONS SUR L'ETUDIANT(E) (à compléter lisiblement en lettres majuscules)

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Date et lieu de naissance : .....
Nom : .....	Nationalité ou canton d'origine: .....
Prénom : .....	Permis de séjour : .....
Adresse légale : .....	Etat civil : .....
Code postal : ..... Ville : .....	Nom de l'assurance responsabilité civile : .....
Téléphone privé : .....	Nom de l'assurance maladie/accident : .....
Téléphone mobile : .....	Dernière école fréquentée : .....
E-mail : .....	Dernier diplôme obtenu : .....

## RESPONSABLE DU PAIEMENT DES ÉCOLAGES (si différent de l'étudiant ou de son représentant légal)

Nom, prénom : .....	E-mail : .....	Signature
Adresse : .....		
Téléphone fixe : .....	Téléphone mobile : .....	

- Je m'engage à payer l'intégralité des frais de scolarité et des frais annexes dus pour toute la durée de la scolarité à l'Ecole.
- En cas de retard de plus de 60 jours, je m'engage à payer des intérêts de 5% par année + frais de rappel de 50 CHF.
- Tout semestre entamé par l'étudiant est intégralement dû.
- J'ai pris connaissance du programme des cours de l'Ecole de journalisme et de communication et du règlement général de l'établissement. Pour tout litige relatif à ma relation contractuelle avec l'Ecole de journalisme et de communication. Je reconnais la compétence exclusive des tribunaux du canton de Genève et l'application du droit suisse.

Fait à ....., le ..... en deux exemplaires (dont un exemplaire sera conservé par l'étudiant(e))

**Document à envoyer par voie postale au secrétariat de l'administration de l'école à Genève :**

EDUCASUISSE  
Conservatoire des Arts, des Sciences et des Lettres  
93, avenue de Châtelaine, CH-1219 Châtelaine/Genève SUISSE

**Important :** Par retour de courrier, un document sera envoyé aux étudiants inscrits avec les options complémentaires et les règlements.

### Convention de paiement choisie :

- Paiement par mensualités (pas de réduction)  Paiement par semestres (réduction de 2%)

Signature de l'étudiant(e) ou  
Nom, prénom et signature de son représentant légal

Sceau et signature de la Direction des Ecoles

Lu et approuvé  
Signature :

Signature :

# INSCRIPTION

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Dossier complet de candidature.	L'entretien porte sur le parcours scolaire de l'étudiant, sa motivation pour les métiers du journalisme et de la communication ainsi que ses qualités d'écriture.
2. Entretien (sur rendez-vous) avec un des membres de la Direction des Ecoles.	
3. Confirmation de l'inscription par le paiement du premier mois d'écolage.	Elaboration d'un parcours pédagogique et octroi de conseils relatifs à son encadrement académique en vue d'une future insertion professionnelle.

Important : le non-respect des engagements financiers peut entraîner l'interruption de la formation (cf. règlement des Ecoles).

## DOCUMENTS ANNEXES À JOINDRE:

<input type="checkbox"/> 1 Photo au format passeport	Complétant le dossier d'adhésion au Conservatoire des Arts des Sciences et des Lettres/Ecole de Journalisme
<input type="checkbox"/> Copie de la pièce d'identité	
<input type="checkbox"/> Lettre de motivation	Attestant de la motivation et de l'intérêt de l'étudiant pour les métiers du journalisme et de la communication
<input type="checkbox"/> Copie de l'assurance maladie et accident	Couvrant en cas d'accident.
<input type="checkbox"/> Copie de l'assurance responsabilité civile (RC)	Donnant droit au prêt du matériel audiovisuel.
<input type="checkbox"/> Accords légaux (page 4)	Garantissant les droits d'auteur et les droits de l'image ainsi que la confidentialité du parcours pédagogique
<input type="checkbox"/> Annexes : autres documents utiles à l'inscription	Pouvant faciliter une validation des acquis.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

**Important :** Une place académique à l'Ecole de Journalisme et de Communication n'est confirmée (par l'envoi d'une attestation) qu'après la signature et l'envoi du formulaire d'inscription avec la présente convention, de l'entretien pédagogique validé et du paiement du premier mois d'inscription. Pour faciliter la procédure administrative, les frais d'écolages sont calculés sur la base d'une moyenne arithmétique mensuelle indépendamment du nombre effectif de semaines de cours ou d'ateliers pratiques.

Autres formules de paiement :

Des conventions exceptionnelles sont établies sur la base d'un plan financier personnalisé (approuvé par la Direction des Ecoles).

La Direction des Ecoles peut à tout moment procéder à un changement des programmes, sans préavis, afin d'améliorer le contenu pédagogique des cours.

NB. : Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Important : le non-respect des engagements financiers peut entraîner l'interruption de la formation (cf. règlement des Ecoles).

## AUTORISATIONS DE DROIT DE L'IMAGE ET DROITS D'AUTEUR

a.  J'accepte (  je ne souhaite pas)

que mes photos et mes activités scolaires figurent dans les publications web, les pages de l'école (réseaux sociaux) ainsi que dans d'éventuels supports de communication interne et externe de l'école.

Pour les mineurs :

c. Ma vie académique, mon carnet scolaire et les circulaires sont d'office communiqués à mes parents/représentant légal.

Pour les majeurs :

c.  J'accepte (  je ne souhaite pas)

que que ma vie académique, mon carnet scolaire et les circulaires soient partagés avec mes parents/représentant légal. (uniquement sur demande de la part de ces derniers).

Prénom et nom du représentant légal: .....

E-mail: .....

d.  Je reconnais qu'à l'obtention de mon diplôme, je suis détenteur unique des droits d'auteur et droits commerciaux de mes oeuvres et que l'Ecole de Journalisme et de Communication reste détentrice des droits pédagogiques (à l'exclusion de toute résonance commerciale).

e.  J'ai lu et j'accepte le règlement de l'Ecole de Journalisme et de Communication.

Lu et approuvé,	Signature de l'élève :
Nom : _____	<input type="text"/>
Prénom : _____	
Date et lieu : _____	Signature du représentant légal pour les mineurs :
	<input type="text"/>

\*Une case non cochée est considérée comme approbation des termes d'autorisations.

## DIPLÔMES ET DURÉE DE LA FORMATION

- TRONC EN COMMUN (1<sup>ER</sup> SEMESTRE = 6 MOIS)**  
Formation sur 1 semestre = 6'000.- CHF (total formation)  
**FRAIS D'INSCRIPTION 1'000.- CHF + 1'000.- CHF (5 mensualités)** de sept. à janv de l'année suivante.

## FORMATION(S) ENVISAGÉE(S) - SEMESTRES SUIVANTS (2<sup>ÈME</sup>, 3<sup>ÈME</sup> et 4<sup>ÈME</sup>)

- JOURNALISTE PRESSE ÉCRITE** - Formation sur 2<sup>ÈME</sup>, 3<sup>ÈME</sup> et 4<sup>ÈME</sup> semestre  
1'000- CHF/mois (x 18 mensualités consécutives) de février à juillet de l'année suivante.
- JOURNALISTE REPORTER D'IMAGES (JRI)** - Formation sur 2<sup>ÈME</sup>  
1'000- CHF (x 6 mensualités consécutives) de février à juillet.
- CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION ET RELATIONS MEDIAS** - Formation sur 2<sup>ÈME</sup>  
1'000- CHF (x 6 mensualités consécutives) de février à juillet

### COMBINAISON 2 OU 3 FORMATIONS

Rabais sur demande

- JOURNALISTE PRESSE ÉCRITE
- JOURNALISTE REPORTER D'IMAGES (JRI)
- CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION ET RELATIONS MEDIAS

- Anciens élèves diplômés exemptés du tronc commun** : Convention sur demande

## CONVENTIONS DE PAIEMENT

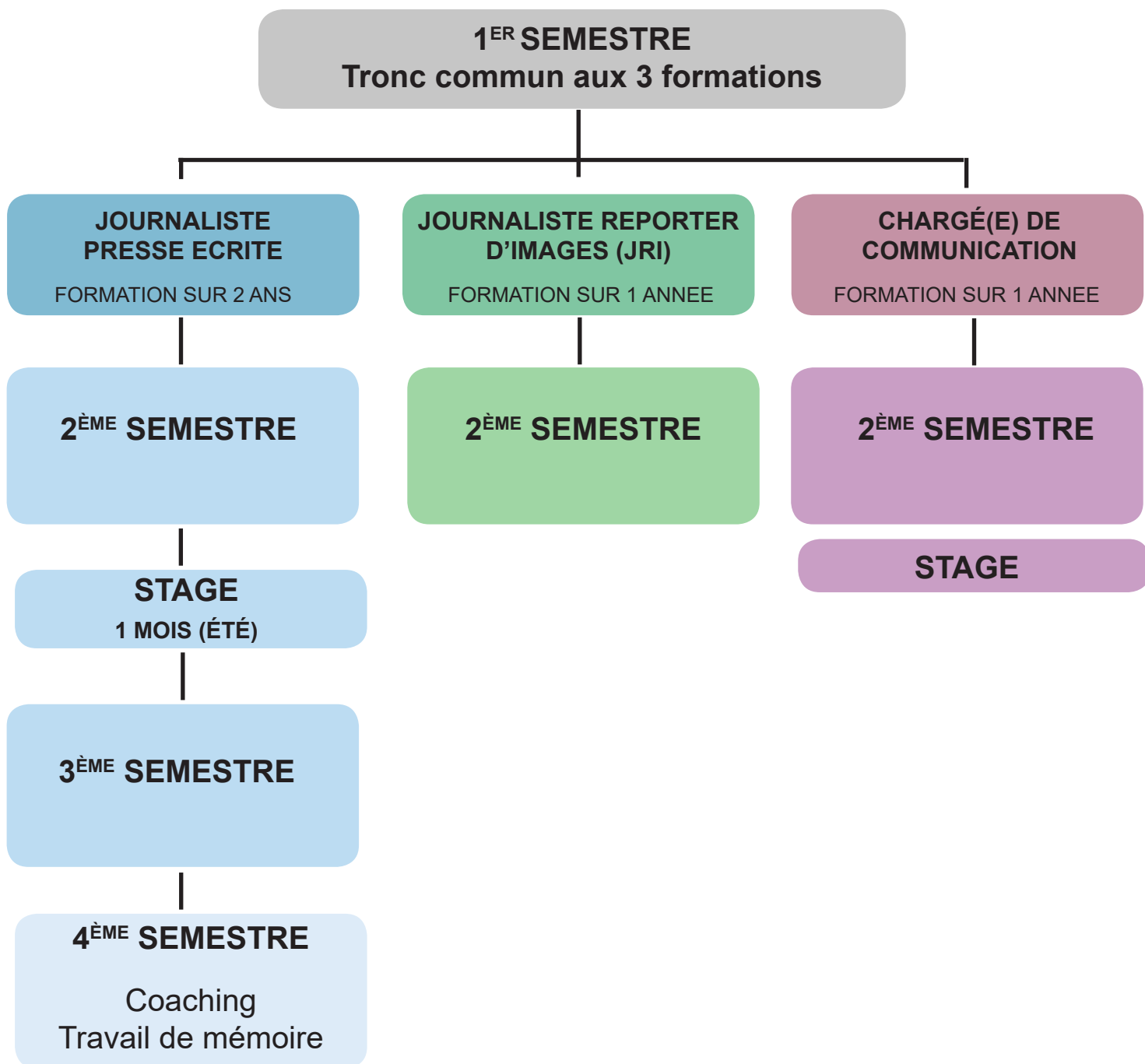
### Conventions globales de paiement

Mensualités relatives aux écolages académiques pour la graduation

Pour un paiement annuel, trimestriel ou semestriel, demander une convention auprès de notre administration.

Convention de paiement	Réductions	Fréquence des paiements	Montants des paiements et des réductions	Délais de paiement
Paiement mensuel	sans réduction	par mois	/	Le 20 du mois pour le mois prochain
Paiement semestriel	2 %	par semestre	Demander une convention	À la signature, par semestre

# CURSUS DE FORMATION



GENÈVE | PARIS

Les personnes référentes sont les suivantes

- ❑ Adjoint de direction, Eliaz Constantino ..... eliaz.constantino@educasuisse.ch
- ❑ Responsable pédagogique Charaf Abdessemed ..... charaf@ecole-journalisme.ch
- ❑ Assistante de direction et des écolages, Marina Serra ..... marina.serra@educasuisse.ch
- ❑ Secrétaire administrative de l'association, Siham Bouchama ..... siham.bouchama@educasuisse.ch
- ❑ Collège des enseignants ..... enseignants@ecole-journalisme.ch
- ❑ Notification des absences ..... absences@ecole-journalisme.ch

# EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL

## Notes, validations de séminaire, absences et rattrapages

L'étudiant s'engage à lire le règlement d'études complet disponible sur le site internet de l'Ecole et dont il trouvera des extraits ci-dessous :

### Matériel scolaire

---

Les étudiants doivent de se munir tout au long de leur scolarité des outils de travail suivants :

- Classeurs ou cahiers pour la prise de notes pendant les cours et exercices
- Cahier de bord (agenda)
- Trousse complète
- Clés USB d'une capacité de stockage importante
- Disque dur de 1TB minimum
- Set de piles rechargeables
- Divers consommables scolaires
- Ordinateur et téléphone portables sont indispensables

### Absences

---

Principes de base :

L'école applique des règles drastiques en matière d'absences aux cours. Toute absence doit être si possible annoncée, excusée et justifiée par un certificat médical.

En règle générale, un total d'absences supérieur à 25% du volume horaire d'un enseignement entraîne l'invalidation de celui-ci.

En cas d'invalidation du séminaire pour cause d'absences, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre à nouveau les cours des séminaires non validés et s'acquitter des frais de scolarité subséquents. Tout séminaire non validé en 1ère ou en 2nde session conduit à la non délivrance du diplôme.

### Notes obtenues et modalités de rattrapage des séminaires

---

Principes de base :

- Toute note finale inférieure à 4 invalide le séminaire et soumet l'étudiant à un examen de rattrapage et/ou à une nouvelle inscription au séminaire.
- Tout séminaire suivi pour la deuxième fois et non validé entraîne une exclusion définitive de la formation.
- Les examens de rattrapage sont soumis à émoluments.

### Sorties pédagogiques

---

Principes de base :

Les sorties hors de l'école avec ou sans la présence de l'enseignant sont obligatoires et indispensables à la progression pédagogique de l'étudiant. Toute absence à celles-ci sera comptabilisée comme une absence susceptible d'entraîner l'invalidation du séminaire.

### Stages, travaux pratiques

---

Principes de base :

Les stages et travaux pratiques encadrés par l'enseignant et inscrits aux plans d'études sont obligatoires.

### Prêt de matériel

---

Principes de base :

L'école met à la disposition des élèves régulièrement inscrits du matériel pour toute la durée de leur formation (appareils et accessoires audiovisuels). En raison de la forte demande et du nombre limité d'appareils, la durée des prêts est déterminée par le responsable du prêt. Cependant elle ne peut excéder une semaine. L'élève emprunteur est responsable du matériel fourni et s'engage à en prendre soin. L'élève est reconnu responsable en cas de sinistre et s'engage à payer une indemnité en cas de retour tardif du matériel emprunté.



# ÉCOLE de JOURNALISME et de COMMUNICATION

GENÈVE | PARIS

## LA GAZETTE DE GENÈVE

[gazette-geneve.ch](http://gazette-geneve.ch)

Nos formations:

Journaliste presse écrite

Journaliste reporter d'images (JRI)

Chargé(e) de communication et relation médias

### Administration et Inscriptions

93, Avenue de Châtelaine

CH-1219 Châtelaine | Genève

Téléphone : +41 (0)22 786 48 21

[info@journalisme.ch](mailto:info@journalisme.ch)

Du lundi au vendredi  
de 8h00 à 11h30 - 12h à 16h30

[ecole-journalisme.ch](http://ecole-journalisme.ch)



CONSERVATOIRE DES ARTS, DES SCIENCES ET DES LETTRES  
Educasuisse Association

ESJ  
PARIS